

# RASSEMBLER NOS FORCES



**11A 86**

**Le choix des disciplines dans un programme,  
un casse-tête ?**

**Pierre DESJARDINS**

## Le choix des disciplines dans un programme, un casse-tête ?

Pierre DESJARDINS  
Conseiller pédagogique  
Collège de Trois-Rivières

### Pourquoi se casser la tête ?

- À la Direction des études, au comité de programme, au département, certains affirment : « Nous sommes satisfaits des disciplines qui interviennent dans notre programme actuel ».
- D'autres s'appuient sur les dires des étudiants à propos des autres disciplines : « On ne comprend rien ! C'est difficile, l'enseignant ne s'adapte pas à nous ! À quoi ça nous sert d'apprendre cela ! ». Ils déclarent alors que l'occasion est choisie pour évincer les disciplines qui ne répondent pas à leurs besoins.
- Parce que le milieu du travail recherche des compétences précises chez les finissants et qu'un programme d'études témoigne de l'engagement d'un collège à développer les compétences exigées. Plus encore, dans ces programmes d'études, le collège donne une formation générale qui a elle aussi des cibles de formation particulières. C'est un tout !
- Parce qu'il y a aussi des attentes chez les étudiants ; ils veulent intégrer le milieu de l'emploi.
- Parce que les collègues possèdent des enseignants aptes à rencontrer les nouvelles exigences des programmes d'études.

Le processus de détermination des disciplines dans un nouveau programme d'études peut être considéré comme innovateur dans son milieu ou encore désuet dans un autre et vice versa. Il peut plaire comme déplaire. Quoiqu'il en soit, il apparaît important de se doter d'une démarche rationnelle qui soutient la réflexion pédagogique et qui permet de porter un jugement éclairé. Ce résumé d'atelier présenté dans le cadre du 19<sup>e</sup> colloque de l'AQPC tente de mettre en relief les différentes étapes d'une démarche décisionnelle liée au choix des disciplines qui devraient intervenir dans un nouveau programme d'études formulé en compétences au cégep.

L'identification des disciplines d'un nouveau programme s'insère dans un processus plus vaste qu'est celui de l'élaboration locale des programmes d'études au Cégep de

Trois-Rivières<sup>1</sup>. Dans ce processus, l'une des premières étapes consiste à mettre sur pied des équipes de travail : le comité de programme, l'équipe d'élaboration et le comité conseil. C'est au comité conseil qu'est confiée la tâche de l'identification des disciplines. Nous vous présenterons sa raison d'être, son mandat, sa composition, le rôle de chacun des membres et les principales étapes de sa démarche.

### Le comité conseil : sa raison d'être et son mandat

Laisser à une personne seule la décision de déterminer les disciplines d'un programme donné, c'est oublier tout le dynamisme d'une équipe de travail, c'est passer outre l'expertise développée au fil des ans par les différents intervenants dans les programmes d'études, c'est aussi se confronter à des conséquences inattendues et parfois contraignantes. D'ailleurs, l'élaboration, l'implantation et l'évaluation d'un programme d'études s'échelonnent sur une période d'au moins six années ; l'occasion est toute choisie pour mettre sur pied un comité qui conseille. Ce comité a comme mandat de donner un avis écrit à la Direction des études sur les disciplines pouvant concourir au développement des compétences décrites dans le programme d'études.

### Le comité conseil : sa composition

Le comité conseil est composé de 5 à 6 personnes dont le directeur adjoint aux programmes, 2 à 3 enseignants de la discipline maîtresse représentant les différentes spécialités du programme d'études, un représentant des disciplines contributives choisi parmi les disciplines du programme actuel (et nommé par le comité de programme) et un conseiller pédagogique.

Ce groupe de travail regroupe des personnes ayant des horizons différents et possédant une expérience certaine dans le programme d'études. Ces personnes ont des expériences pédagogiques dans différents programmes, leur implication professionnelle au collège est reconnue et témoigne d'une vision pertinente de la formation. Cette équipe multidisciplinaire est donc garante d'une réflexion et d'échanges fructueux.

<sup>1</sup> DESJARDINS, Pierre. *Guide d'élaboration locale d'études techniques*, Cégep de Trois-Rivières, Direction adjointe aux programmes, 1998.

## Le comité conseil : le rôle de ses membres

Le rôle de chacun des membres est variable. Durant les séances de travail, de 4 à 6 rencontres selon l'expérience vécue, tous s'assurent de bien comprendre le programme d'études et de questionner les documents de référence. Ainsi, ils pourront identifier les disciplines interpellées par le programme d'études et préciser quelles disciplines développent ou peuvent développer les compétences énoncées. Pour épauler ce groupe de travail, le conseiller pédagogique convoque et anime les réunions, initie le comité conseil à la lecture des compétences et rédige l'avis au nom du comité. À la fin des travaux, le comité présente le rapport à la Direction des études.

## Le comité conseil : sa démarche

*En premier lieu*, il est indispensable de sensibiliser les membres du comité conseil à la lecture des compétences. Plus spécifiquement, des précisions sont fournies pour se familiariser avec le vocabulaire utilisé dans le devis ministériel et ses différentes composantes (voir annexe 1). Dans la perspective de l'apprentissage, la formulation des compétences et des éléments de compétence se réfèrent à la taxonomie des objectifs cognitifs, affectifs et psychomoteurs. Dans la perspective de l'évaluation des apprentissages, le contexte de réalisation ainsi que les critères de performance précisent les seuils de réussite pour attester le niveau de développement de la compétence. Cette « clé de lecture » apporte les résonances pédagogiques inscrites dans le devis ministériel et chacun des membres du comité conseil bénéficie de cette initiation incontournable pour la suite des travaux.

*En second lieu*, la démarche d'analyse des compétences constitue le cœur de la réflexion du comité conseil. Dans les faits, chacun des membres lit le devis ministériel et indique au moyen d'un tableau d'identification (voir annexe 2) les disciplines interpellées par chacune des compétences. Il arrive parfois, à cause de l'étendue et de la complexité de la compétence, que des éléments de compétence soient identifiés à une discipline particulière. Le représentant des disciplines contributives fait un travail similaire avec des professeurs de chacune des disciplines et recueille le tout. Ces informations sont remises au conseiller pédagogique qui reproduit un tableau d'identification avec l'ensemble des données transmises. Ce tableau démontre toutes les possibilités évoquées par les membres du comité.

Les rencontres suivantes du comité consistent à discuter pour chacune des compétences les possibilités énoncées et d'en arriver à un choix faisant le consensus. Certains documents de référence sont très utiles pour éclairer la décision du comité : les études préliminaires, le rapport de l'analyse de situation de travail, le cahier de l'enseignement collégial et le profil du diplômé. Il est aussi souhaitable, lorsque nécessaire, de consulter des étudiants, des

diplômés, des enseignants, des aides pédagogiques et autres. Ces documents et les personnes ressources éclairent le choix des disciplines. Cependant, avant d'émettre l'avis définitif, les critères suivants doivent être respectés :

- maintenir autant que possible les disciplines du programme actuel ;
- s'assurer que les connaissances entendues ou sous-entendues de chacune des compétences sont en lien avec la discipline retenue ;
- avoir un potentiel minimal de 45 heures de cours pour la discipline choisie ;
- tenir compte des pratiques institutionnelles.

*En troisième lieu*, fort de l'analyse des compétences, le comité conseil veille à la rédaction de l'avis présenté à la Direction des études. Cet avis s'attarde au choix des disciplines retenues et met en évidence les argumentations requises pour justifier la décision. Cet avis comprend le mandat du comité conseil, les noms des membres, les dates des rencontres, la documentation et les personnes consultées, les critères de base en appui à la décision et les points ayant fait l'objet de consensus ou non, selon le cas.

Le comité conseil rencontre alors la Direction des études et présente son rapport en spécifiant le contexte dans lequel se sont réalisées les échanges et en décrivant l'ensemble des informations du document écrit ainsi que les résultats obtenus au regard du choix des disciplines. Il est nécessaire qu'à cette rencontre tous les membres du comité soient présents, car chacun peut informer la Direction des études sur les réflexions réalisées tout au long de la démarche.

*Finalemment*, le comité conseil ayant rempli son mandat, il appartient maintenant à la Direction des études de communiquer officiellement aux départements des disciplines actuelles, des disciplines nouvelles qui se joindront au programme, et des disciplines qui n'assumeront plus de cours dans le nouveau programme.

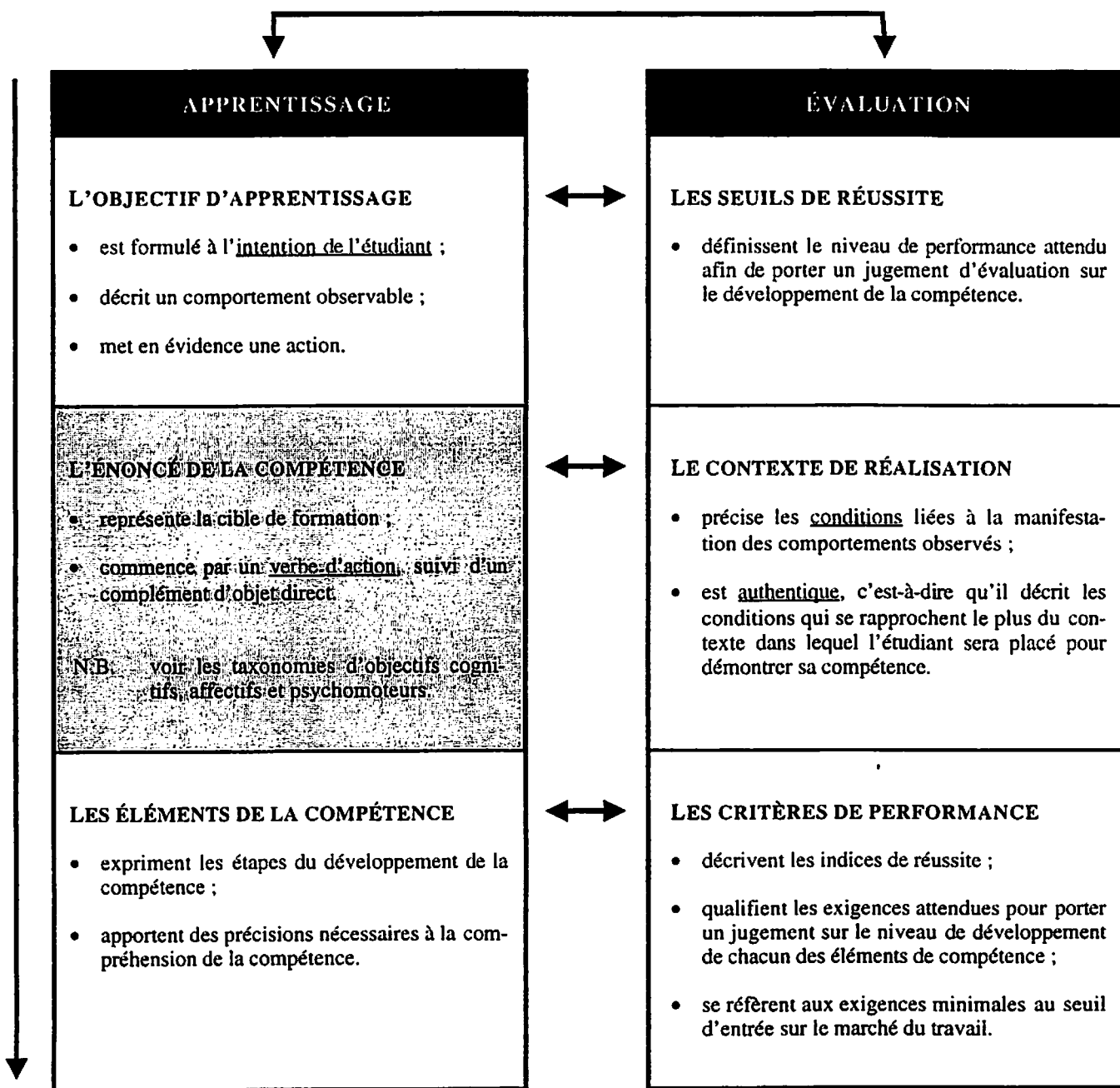
## Conclusion

L'instauration d'un comité conseil pour le choix des disciplines dans un programme d'études répond-il à toutes les attentes ? Des déceptions sont encore à prévoir ! Quelques satisfactions éclairent la route. Mettre en commun des idées et des réflexions entre enseignants d'une même discipline, entre enseignants de disciplines différentes, entre enseignants du secteur technique et du secteur préuniversitaire, entre enseignants, professionnels et cadres et viser le consensus, c'est un défi réalisable !

ANNEXE 1

**MODÈLE DE PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES  
DANS UN PROGRAMME D'ÉTUDES**

**L'apprentissage et l'évaluation sont étroitement liés**



Sources : Direction générale de la formation professionnelle et technique, MEQ, 1994.

DENOMMÉ, Jean-Marc et ROY, Madeleine. *Pour une pédagogie interactive*, Boucherville, Gaëtan Morin ltée, éditeur, 1998, p. 64-75 + annexe 1.

ANNEXE 2

## TABLEAU D'IDENTIFICATION

Compétences visées par la composante de la formation spécifique

DISCIPLINES COMPÉTENCES	TECH. DE LA MÉTALLURGIE	CHIMIE	PHYSIQUE	MATHÉMATIQUES	TECH. DE GÉNIE MÉCANIQUE	AUTRES
	1. Analyser la fonction de travail	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Effectuer des préparations métallographiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Déterminer les propriétés fondamentales des métaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Résoudre des problèmes de mathématiques en métallurgie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Résoudre des problèmes de mécanique relatifs à la métallurgie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Interpréter des plans et des devis	<input type="checkbox"/> <i>Eléments 2-3-4</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <i>Elément 1</i>	<input type="checkbox"/>
7. Résoudre des problèmes d'électricité relatifs à la métallurgie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Analyser des procédés d'assemblage et de mise en forme des métaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Résoudre des problèmes de chimie relatifs à la métallurgie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Établir des liens entre des applications industrielles et les propriétés des alliages et des matériaux non métalliques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>